

SÉANCE extraordinaire

LE 15 avril 2014

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 15 avril 2014, à 16 h 15, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Madame Louise Langlois, maire, et messieurs les conseillers Luc Legresley Denis Pelchat, Benoit Cayouette, Christian Dea et Gilles Daraïche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général.

EST ABSENTE: Madame la conseillère Marie-Claire Blais.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

140415.115 MUNICIPALISATION DE LA RUE MOURANT SECTEUR NEWPORT

CONSIDÉRANT la transaction survenue entre Les Entreprises Luc Mourant Inc. et la Ville de Chandler le 13 juillet 2012, ce dernier cédant gratuitement à la Ville trois (3) parcelles de terrain à certaines conditions ;

CONSIDÉRANT que l'une des conditions était que la municipalité devait «municipaliser» cette rue projetée ;

CONSIDÉRANT que cette opération permettra également la régularisation de certaines propriétés existantes ;

VU l'article 4 de la Loi sur les Compétences municipales ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu que la Ville de Chandler procède à la municipalisation de la rue connue comme étant la rue Mourant dont la description technique a été produite et signée par monsieur Jean-Louis Leblanc, arpenteur-géomètre, le 20 juin 2012, minutes 1989.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140415.116 DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION PROLONGEMENT DE LA PASSERELLE DU LAC VACHON

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Benoit Cayouette et unanimement résolu

d'autoriser madame Marie-Christine Thériault, directrice du service Urbanisme & Environnement, à formuler une demande de certificat d'autorisation au MDDEP pour le prolongement de la passerelle bordant le Lac Vachon, secteur Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140415.117 FONDS D'AIDE AUX INTERVENTIONS RÉGIONALES CONFIRMATION DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE CHANDLER

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu d'approuver la contribution financière de 22 800 \$ de la Ville de Chandler dans le cadre du projet « Fonds d'aide aux interventions régionales » (P5200-FAR-0255 (13-14-155)).

Il est également résolu d'autoriser madame Louissette Langlois, maire, à signer pour et au nom de la ville de Chandler le protocole d'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140415.118 OCTROI DE CONTRAT – JOLIFISH – REFONTE DU SITE WEB DE LA VILLE DE CHANDLER

CONSIDÉRANT l'appel d'offres pour la refonte du site Web de la ville de Chandler;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu un seul soumissionnaire et que ce dernier est conforme;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit Jolifish, au montant de 19 200 \$, taxes non comprises, pour la refonte du site Web de la ville de Chandler.

Soumissionnaires	Prix de la soumission
Jolifish	19 200 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140415.119 PROJET DE RELOCALISATION – HÔTEL DE VILLE

CONSIDÉRANT le rapport produit par le directeur général concernant le projet de relocalisation des bureaux administratifs de l'Hôtel de Ville dans l'édifice connu comme étant l'ancien IGA à Chandler ;

CONSIDÉRANT que cette relocalisation présente de multiples

avantages pour la municipalité ;

CONSIDÉRANT les investissements futurs qui seront requis pour corriger les problématiques actuelles de l'hôtel de Ville décrites dans le document qui a été remis aux membres du Conseil par le directeur général ;

CONSIDÉRANT qu'une confirmation d'aide financière est requise avant qu'une décision finale soit prise dans ce dossier ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Cayouette, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et résolu d'autoriser le directeur général à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalité – volet 5 concernant le projet «Relocalisation de l'Hôtel de Ville». Il est également résolu que la Ville de Chandler confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140415.120 PROJET CLAUDE DUPUIS – CERTIFICAT DE LOCALISATION

Il a été convenu que certaines étapes devront être réalisées par les promoteurs avant d'autoriser une telle dépense, entre autres, la preuve que le terrain ciblé n'est pas contaminé et qu'il peut permettre la réalisation des travaux prévus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140415.121 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Gilles Daraïche propose la levée de l'assemblée à 17h08.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VILLE DE CHANDLER

Louissette Langlois
Maire

Roch Giroux
Directeur général